



Le District de Football de la Mayenne recrute un(e) Conseiller(e) Territorial(e) en Arbitrage

Le Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de District de Football de la Mayenne, en lien avec le Président de la Commission d'Arbitrage (CA) et en collaboration avec l'Équipe Régionale en Arbitrage (ERA). Il est chargé de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection, de la fidélisation des arbitres.
- Assurer l'animation de l'Équipe Départementale de l'Arbitrage (EDA).
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage.
- Aider dans leurs missions, les bénévoles de la Commission d'Arbitrage.
- Participer aux travaux dans les domaines de la promotion de l'arbitrage et du recrutement.
- Mener conjointement avec la Ligue des Pays de la Loire et les Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage des actions techniques.

MISSIONS :

- Promouvoir l'arbitrage.
- Formation, recrutement et fidélisation des arbitres.
- Détecter, promouvoir et former les arbitres pouvant accéder en Ligue avec l'Équipe Départementale en Arbitrage.
- Accompagnement et formation des observateurs d'arbitres.
- Prospection dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, Centre de Formation d'Adultes).
- Organisation de stages (en relation avec la Commission d'Arbitrage) et uniformisation de la formation.
- Suivi des jeunes arbitres.
- Accompagnement et formation des tuteurs et référents arbitres.
- Formation et suivi des arbitres bénévoles de clubs et des arbitres assistants bénévoles de clubs.
- Organiser, assurer, dispenser les cours des sessions de Formations Initiales d'Arbitrage en collaboration avec l'Équipe Départementale en Arbitrage.
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (incitation à l'arbitrage, référents arbitres dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Travailler en collaboration avec une Équipe Régionale en Arbitrage.
- Valoriser l'arbitrage à travers le Programme Éducatif Fédéral (PEF) et intervenir dans les autres composantes techniques du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'Équipe Technique Départementale (Conseillers Techniques Départementaux ...).
- Participer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale du District, notamment à travers des missions concernant la prévention et la lutte contre les incivilités et le plan d'engagement sociétal de la Fédération Française de football.

PROFIL :

- De formation Bac + 2 de préférence, vous justifiez d'une expérience significative dans l'arbitrage.
- Vous maîtrisez parfaitement les techniques d'arbitrage et les lois du jeu.
- La maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet) est indispensable.
- Bonne connaissance requise de l'arbitrage ou de son environnement.
- Grande motivation, disponibilité, autonomie, capacité de synthèse, de rédaction.
- Doté(e) d'un esprit d'ouverture avéré, dynamique et pédagogue, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une capacité à travailler en équipe.
- Force de proposition, vous êtes capable d'initier un projet, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi dans le respect des contraintes organisationnelles et budgétaires définies.
- Savoir accompagner le changement.
- Expérience associative recommandée pour créer une synergie entre les dirigeants, les bénévoles, les clubs et le monde de l'arbitrage.
- Permis B et véhicule obligatoire.
- Horaires atypiques (soirées, week-ends ...)

ÉLEMENTS PRATIQUES :

- Contrat à Durée Indéterminée, à temps complet.
- Rémunération suivant expérience et profil.
- Poste à pourvoir rapidement.
- Poste basé au siège du District de Football de la Mayenne, 91 avenue Pierre de Coubertin 53000 Laval.
- Déplacements réguliers à prévoir sur le territoire de La Mayenne et ponctuellement au siège de la Ligue de Football des Pays de la Loire (44).

Les candidatures manuscrites, assorties d'un Curriculum Vitae détaillé et d'une lettre de motivation, doivent être adressées au plus tard le Lundi 6 Avril 2026 minuit à :

contact@mayenne.fff.fr

